

# U.N.A.A.P.E.

Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves  
42, rue Carvès - 92120 – MONTROUGE  
Tél : 01.40.92.16.61.

---

## SYNTHÈSE de « la Lettre du Monde de l'éducation »

---

### DIRECTION D'ÉCOLE : LE MINISTÈRE PRÉSENTE SES PROPOSITIONS

Le ministère de l'éducation nationale vient de remettre aux syndicats un document sur ses propositions concernant la direction d'école, rédigé à l'issue de la quatrième séance de négociations qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> octobre. Principale mesure, une décharge partielle de quatre jours par mois pour tous les directeurs d'écoles de cinq classes d'ici trois ans. Celle-ci ne satisfait pas les syndicats qui jugent le délai de mise en oeuvre trop long. Mais, selon le ministère, cette décharge nécessiterait la création de 690 postes, un chiffre revu à la hausse depuis la précédente réunion (Voir *La Lettre* n° 352), ce qui expliquerait la nécessité de l'étaler sur trois ans. Et le délai d'application serait plus court dans les académies où des décharges ont déjà été accordées (1). Par ailleurs, la Rue de Grenelle a renoncé à son projet de «regroupements d'écoles associées », à la satisfaction du SNUipp-FSU qui s'opposait à cette mesure. Seule la possibilité de « groupements d'écoles » est maintenue, constitués uniquement sur la base du volontariat. A leur tête, un coordinateur serait nommé, qui bénéficierait d'une décharge de deux jours et quart par semaine. Les syndicats comptent consulter leurs adhérents avant de se prononcer officiellement sur ce document. Pour l'instant, la grève administrative menée par le SE-UNSA et le SNUipp-FSU se poursuit. D'ores et déjà, le SE-UNSA appelle les directeurs d'école à n'organiser les élections des conseils d'école, le 20 octobre, que par correspondance.

*(1) Le programme de décharges serait achevé pour onze, académies à la rentrée 2002, onze autres à la rentrée 2003 et les huit dernières à la rentrée 2004.*